



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Commission Professionnelle Approvisionnement Compte-rendu

Date : 25 juin 2019

Lieu : CAP 120 - Paris

Participants :

| | |
|----------------------|---------------------|
| Philippe Besseau | ATLANBOIS |
| Antoine Hubert | ARBOCENTRE |
| Romain Daniel | BARILLET |
| Christelle Rousselet | BBF |
| Eric Paillot | CFBL |
| Denis D'Herbomez | D'HERBOMEZ |
| Thomas Pétreault | FIBRE EXCELLENCE |
| Caroline Berwick | FNB |
| Tammouz Eñaut Helou | FNEDT |
| Pierre Dhorne | GARNICA PLYWOOD |
| Nicolas Bilot | GCF |
| Stéphane Corée | IP CBB |
| Pauline Favre | MAA |
| Didier Pishedda | ONF |
| Erwin Ulrich | ONF |
| Stanislas Stachura | PANNEAUX DE CORREZE |
| Sylvain Augoyard | SARL AUGOYARD |
| Arnaud Villette | SKCDP |
| Aymeric De Romans | SWISS KRONO SAS |
| Loic Baumet | SAS TARTIERE & FILS |
| Emmanuel Cacot | FCBA |
| Christophe Ginet | FCBA |
| Lucile Lévêque | FCBA |
| Paul Magaud | FCBA |
| Christophe Mathieu | FCBA |
| Philippe Monchaux | FCBA |
| Vincent Morillon | FCBA |
| André Richter | FCBA |
| Philippe Ruch | FCBA |
| Morgan Vuillermoz | FCBA |

Ordre du jour

1. Introduction
2. Contrat de performance :
 - a. Bilan des demandes exprimées lors des commissions précédentes
 - b. Bilan (provisoire) du contrat 2016-2019 sur la partie Approvisionnement
 - c. Echanges sur le futur contrat de performance FCBA 2020-2023
3. Projets en cours de définition à engager :
 - a. Cartographie numérique 2 (dessertes forestières)
 - b. Mise à jour des manuels d'exploitation forestière et du guide réglementaire
 - c. Mécanisation des feuillus

↳ 3 sous-groupes tournent sur les 3 ateliers (30 min chacun)
4. Présentation de résultats de projets :
 - a. Prise en compte des sols lors des opérations de récolte forestière (projets GERBOISE et EFFORTE)
 - b. La valorisation des informations numériques dans la chaîne d'approvisionnement (projets Chaîne numérique lot 2 et Facila'Chantier)

↳ 2 ateliers en parallèle d'une heure
5. Autres demandes, synthèse et conclusion

En encadré, dans le compte-rendu ci-après, se trouvent les points faisant l'objet de demandes exprimées par les participants au cours des discussions et pour lesquelles FCBA cherchera à donner une suite.

1. Introduction

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

Le Président de la commission, S. Corée, remercie les participants de leur présence. Il rappelle l'objectif de la journée qui est de faire un point d'avancement des projets et d'accompagner FCBA sur sa réflexion de nouveau contrat de performance, en mettant en avant les points forts à capitaliser et les points d'amélioration. Il faut donner des orientations pour les prochains projets, sachant qu'il faut faire des choix ensemble car les moyens ne sont pas illimités.

S. Corée souligne 3 faits qui ont marqué l'actualité :

- Aspect sociétal : la destruction volontaire de moyens d'exploitation est signe d'un écart croissant entre les professionnels et une petite part de la population. A-t-on le droit de couper un arbre ? Comment sortir de cette schizophrénie : maintenir les paysages, refuser de couper des arbres et de planter mais tout en répondant à une demande en bois de la société ?
- Problème sanitaire : menace sur l'épicéa dans sa zone de basse altitude du fait des scolytes. Cette situation attire moins l'attention qu'une tempête donc les dégâts sont plus brutaux mais au final cela pourrait être les mêmes quantités de bois en jeu. Comment, après un tel épisode, assurer un reboisement durable ?
- Moyens d'exploitation concernant les bûcherons : nous sommes au pied du mur ! Les effectifs de bûcherons sont en baisse et ne sont plus compensés par les gains de productivité liés à la mécanisation. Comment mécaniser plus, comment améliorer les performances et mieux rémunérer, comment faire venir les jeunes ?

Ces sujets sont partagés par tous et constituent des axes de travail pour FCBA.

C. Mathieu donne sa vision de FCBA qui est un centre technique industriel unique au sein de la filière et au service de toute cette filière sans exception. Cependant ses moyens sont limités.

FCBA est là pour créer de nouvelles connaissances et les transférer auprès des entreprises de la filière. Deux enjeux attendent FCBA :

- Redresser la barre économique et financière (la situation se dégrade), avec de surcroît un problème de visibilité vis-à-vis de nos financeurs publics ;
- Définir une stratégie à 4 ans avec le contrat de performance.

Mécanisation des feuillus, préservation des sols et le numérique (comment FCBA aide à développer les outils numériques) étaient des sujets importants abordés lors de la précédente commission professionnelle.

2. Contrat de performance

2.1. Bilan des demandes exprimées lors des commissions précédentes

Un retour est fait sur les demandes formulées lors des 3 dernières commissions (cf. présentation ppt jointe). Le sujet de la formation des opérateurs de machines forestières est celui qui retient l'attention :

E. Paillot : il faut positiver les choses sur la formation : même s'il n'existe toujours pas de voie royale de formation initiale sur 3 ans, un référentiel de pilote de machine de bûcheronnage a émergé et des centres (Meymac) ouvrent cette formation en septembre.

TE Helou : il s'agit d'un dossier à tiroir. La FNEDT a activé le volet du certificat mais c'est compliqué de tout vouloir d'un coup. Il faut y aller étape par étape et chaque région doit définir ses priorités.

E. Ulrich : l'offre de formation s'améliore mais est-ce que le nombre de formés évolue aussi ?

E. Cacot : en moyenne 30% des chauffeurs sont passés par un centre de formation. Viser 100% est utopique mais il existe de la marge de progrès. En France, il y a entre 800 à 1000 machines de bûcheronnage qui mobilise plus de 50% de la récolte. Ces opérateurs sont à former au mieux car ils conditionnent la qualité des travaux en forêt (sylviculture, environnement) et la chaîne de valeur dans la filière en aval.

S. Corée : quelles que soient les données et statistiques, il y a aussi le ressenti qui est la difficulté de trouver des personnels formés.

S. Augoyard : les chauffeurs s'essouffent du fait des déplacements trop nombreux, ce qui est un des principaux problèmes.

E. Paillot : ça touche aussi la capacité de formation des centres. Peu de centres de formation ont du matériel forestier moderne. L'âge moyen des machines en centre est de 14 000h, ce qui sous-entend un parc obsolète.

D. D'Herbomez : ce n'est pas tant un problème d'heures mais d'années car à 14 000h ces machines ont 20 ans ! Les jeunes conducteurs demandent à avoir un accès à internet en illimité dans leurs machines. Cela n'a pas modifié les rendements et améliore les conditions de travail.

E. Paillot : il faut travailler à la numérisation qui contribue à l'attractivité des métiers. Les machines neuves y contribuent.

S. Stachura : la problématique est la même pour les transporteurs, les jeunes sont attirés par le numérique.

E. Ulrich : qu'est-ce que l'attractivité d'un métier en forêt ? Si on ne l'améliore pas maintenant les difficultés vont s'accroître encore plus demain.

N. Bilot : pour répondre à ces questions, il faut des compétences sociales. Y en a-t-il à FCBA ?

C. Berwick : la FNB vient de lancer un contrat sur les besoins de main d'œuvre et les formations. Il faudra en tenir compte si FCBA relance une action autour de la formation et de l'attractivité des métiers.

S. Corée : faut-il une formation particulière pour la mécanisation des feuillus ? Des opérateurs sont très performants dans les résineux. On sous-estime la part des feuillus mécanisables. Le

marché est petit : les Scandinaves ne sont pas concernés, les Américains ont des peuplements comme nous mais avec des parcelles plus grandes et donc des moyens différents.

S. Augoyard : c'est avant tout un problème de coût. S'il faut séparer l'abattage (feller-buncher) du façonnage (machine de bûcheronnage), cela rajoute des coûts.

2.2. Bilan (provisoire) du contrat 2016-2019 sur la partie Approvisionnement

Le sous-axe 4.5 du contrat de performance actuel « Contribuer à mieux connaître les disponibilités et les caractéristiques des ressources bois » amène plusieurs réactions :

Les critères pour définir le bois d'œuvre (BO) feuillu ont été modifiés (diamètre découpe fin bout, diamètre à 1,30m, longueur minimale de la grume), en concertation avec les professionnels et leurs pratiques, en commençant par la région Bourgogne, de façon à mieux estimer la ressource à partir des données de l'IGN. Cela ne change pas le volume total mais la répartition entre BO et BI.

S. Corée : il faudrait prendre en compte le parcellaire dans les études de ressource.

P. Besseau : les peuplements matures en particulier de chêne sont sous-récoltés. Le vieillissement de la ressource non récoltée va impacter la quantité de ressource effectivement disponible. Il faudrait définir des scénarios de gestion intégrant le vieillissement de la ressource (et donc la perte d'accroissement associée).

S. Corée : ce n'est pas tant un problème de ressource que de moyens d'exploitation.

D. D'Herbomez : est-ce un problème de moyen d'exploitation ou de qualité du bois. C'est plutôt la rentabilité de l'exploitation.

S. Augoyard : il faudrait arrêter de billonner en forêt et livrer des perches à des stations de découpe pour optimiser la chaîne d'approvisionnement.

P. Monchaux : les prélèvements en forêts domaniale et communale sont bons, mais dans la forêt privée non gérée il existe un problème d'accumulation.

2.3. Echanges sur le futur contrat de performance FCBA 2020-2023

Sans rentrer dans le détail des discussions, les principales remarques formulées par les participants sont les suivantes :

- Les enjeux transversaux doivent être rappelés dans chacun des axes (présentation à revoir) ;
- « Positiver » les formulations et en particulier montrer les bénéfices de la sylviculture (sur la biodiversité et sur le puits de carbone) ;
- Développer les travaux autour de l'aspect qualitatif de la récolte (mobiliser mieux, régénération de la récolte) ;
- Intégrer les impacts du changement climatique sur les travaux en forêt (impact de la pluie sur les chantiers, etc.) ;
- Au lieu de « Développer des itinéraires sylvicoles optimisés économiquement et à moindre impact sur le plan environnemental », reformuler « Identifier les itinéraires sylvicoles les plus performants... » ;
- Revoir la formulation de l'intitulé « Faciliter les conditions de travail lors des opérations de récolte », qui couvre à la fois les questions de formation et de réduction de la pénibilité....

La discussion a également porté sur les indicateurs du contrat de performance, en réaction à un des indicateurs retenus précédemment (nombre de projets). Quelques suggestions sont formulées en séance :

- Agréger des indicateurs par projet (satisfaction par exemple) en les pondérant éventuellement par leur « poids » financier ;
- Nombre de projets déposés, financés, en cours, réalisés ;
- Indicateurs pour mesurer l'impact de l'activité : indicateurs qualitatifs et économiques, état du déploiement sur le terrain ;
- Respect des délais.

3. Projets en cours de définition à engager

Il s'agissait de 3 projets présentés en parallèle, les participants étaient répartis en 3 sous-groupes tournant toutes les 30 min sur les 3 ateliers. Les principales remarques et questions soulevées lors de ces ateliers sont reprises ci-après.

3.1. Cartographie numérique 2 (cartographie numérique pour le transport des bois)

(Voir ppt de présentation)

Un état d'avancement du projet dans sa tranche 1 a été réalisé et une proposition de projet de tranche 2 a été présentée. Différentes questions ont été soulevées avec les réponses associées :

- Sera-t-il possible d'importer des données de dessertes forestières ? C'est prévu dans la tranche 2 en mettant les données au standard.
- Sera-t-il possible d'imprimer et d'envoyer une carte ? Oui dès la tranche 1.
- Existera-t-il une gestion des comptes utilisateurs ? C'est prévu dans la tranche 2.
- ForêtData sera-t-il connecté à cet outil ? En fin de tranche 1 les données métiers seront téléchargeables pour une utilisation dans un outil d'entreprise ou autre. Dans la tranche 2 un service de flux sera proposé.
- Pour le Limousin, comment cela va-t-il se passer avec l'outil existant Transbois ? Des discussions doivent avoir lieu entre la DRAAF qui finance en partie Transbois et le prestataire. Seuls les itinéraires dérogatoires permanents ont été numérisés par FCBA. La base de données est compatible pour intégrer, si des données numérisées sont disponibles, des itinéraires dérogatoires temporaires mais l'outil ne se substitue pas à l'outil Transbois (n'intègre pas les fonctionnalités de demande d'itinéraire de Transbois).
- En mode collaboratif, qui est responsable de la donnée fournie ? Comme toute démarche collaborative la responsabilité est collective.
- Comment se gère l'aspect propriété privée ? Il ne s'agit que d'un outil d'aide qui ne change en rien les pratiques et les relations entre acteurs. L'outil n'est pas porteur de droit. Chaque usager d'une desserte doit gérer ses autorisations d'accès.
- Qui met à jour les itinéraires bois ronds ? Ce sont les instructeurs des DDT(M).
- Sera-t-il possible de télécharger les données de la base pour l'intégrer sur son propre SIG ? Oui pour les données métiers à la fin du projet.

Intérêt exprimé sur la thématique. Besoin d'une standardisation et d'une base nationale de la desserte pour le transport de bois.

3.2. Mise à jour des manuels d'exploitation forestière et du guide réglementaire

(Voir ppt de présentation)

- Faut-il 1 ou 2 sites Internet regroupant les manuels (partie technique) et le guide réglementaire ? S'agit-il du coup d'un seul ou de 2 projets distincts ?
- A quel niveau de détail faut-il aller sur la partie réglementaire ? Comment articuler un guide réglementaire avec le service juridique proposé par les fédérations professionnelles ? La mise à disposition de fiches réglementaires doit être réservée à la collecte de l'information légale, sans interprétation ; l'assistance individuelle et personnalisée est du ressort des fédérations.
- Quel est l'objectif des manuels d'exploitation forestière numériques ? Pédagogique ou communication pour montrer les bonnes pratiques ? Ce point sera à préciser.
- Il faudrait associer le monde de l'enseignement (centres de formation, Educagri...).
- COPACEL est d'accord pour financer un tel projet et souhaite n'avoir qu'un seul site Internet faisant référence.

3.3. Mécanisation des feuillus

(Voir ppt de présentation)

- Le recours à des bûcherons d'Europe de l'Est est compliqué et c'est une main d'œuvre volatile. La mécanisation permet de stabiliser la production, de faciliter la gestion des chantiers et d'améliorer les conditions de travail. Il restera toujours des bûcherons pour traiter le BO, mais pas ou très peu en BIBE.
- Les méthodes de travail et les organisations de chantier, en intégrant la mécanisation, doivent permettre de faciliter le travail des bûcherons (ex : façonnage mécanisé des houppiers, façonnage en perche entière pour éviter le billonnage et empilage). Les professionnels présents font état de plusieurs retours d'expérience.
- Il est possible d'avoir une approche mixte feuillus/résineux en bûcheronnage mécanisé pour des raisons économiques (le travail en résineux « compense » les faibles productions en feuillus) et pour réduire le rayon d'action des machines.
- Définir une clé de détermination est primordial : dans quels types de peuplements et comment la mécanisation est envisageable (ex : la mécanisation est plus ou moins facile suivant le cultivar en peuplier) ? Mais il faut aussi intégrer dans un guide des rappels sur l'organisation générale des chantiers (taille, place de dépôt, cloisonnements, marquage...) et des notions sur le réglage des têtes de bûcheronnage dans les feuillus.
- L'état des lieux de l'existant en mécanisation des feuillus fait consensus.

Pour ces 3 projets, le travail de définition se poursuivra au cours de l'été avec les membres de FBF concernés et COPACEL, en vue d'un dépôt à FBF mi-octobre. Les porteurs pour les 2 derniers projets, en vue du dépôt à FBF, sont à identifier (portage en direct par FCBA et IGN pour le 1^{er}).

4. Présentation de résultats de projets

Il s'agissait de 2 thématiques présentées en parallèle. Les principales remarques et questions soulevées lors de ces ateliers sont reprises ci-après.

4.1. Prise en compte des sols lors des opérations de récolte forestière

- La description des sols n'est plus obligatoire dans les documents de gestion durable (PSG...). Or, c'est une information capitale pour déterminer les pratiques d'exploitation forestière (traficabilité et portance des sols, capacité à supporter une exploitation des menus bois) et vis-à-vis du changement climatique (adaptation des essences aux capacités stationnelles).
- Quels sont les travaux à mener pour transférer le modèle hydrique développé dans le projet EFFORTE à d'autres types de sol ? Il faut pour cela effectuer des mesures sur plusieurs mois pour d'autres sols. Ces données permettront de paramétrer le modèle pour ces autres types de sol.
- Ces travaux précédents ont été financés par l'Europe et COPACEL. Un financement national (ADEME) sera à rechercher pour les suites.
- Est-ce que le modèle Depth to Water Map développé pour le nord de l'Europe serait transférable à la France ? Ce modèle est basé sur un modèle numérique de terrain très précis, obtenu grâce à une couverture LIDAR aérienne complète en Suède. Cela n'est pas le cas en France. Par ailleurs, ce modèle est, par nature, uniquement représentatif de ce qui se passe à la surface. Or les problématiques de traficabilité en France sont liées aux phénomènes sous terrain (nappe perchée) et des capacités de ressuyage des cloisonnements.

4.2. La valorisation des informations numériques dans la chaîne d'approvisionnement

L'atelier a synthétisé les travaux conduits par FCBA depuis quelques années sur l'informatique embarquée dans les machines de bûcheronnage. Les différents supports créés ont été présentés. Il ressort que l'adoption et la mise en œuvre dans les entreprises sont encore limitées. Pour les participants, cette mise en œuvre est complexe et ne dépend pas que de la volonté d'une entreprise. C'est une stratégie de filière sur l'usage de la donnée. Pour certains il manque un esprit de transparence. D'autres ne se sentent pas concernés car sont dans la problématique du bûcheronnage mécanisé des feuillus. Cela demandera du temps et de s'appuyer sur des leaders qui auront un effet d'entraînement.

FCBA a rappelé que les programmes de formation proposés autour de l'informatique embarquée peuvent être adaptés aux besoins des entreprises souhaitant être accompagnées par FCBA.

En complément, un besoin a été exprimé quant à la récupération des données des porteurs et débusqueurs.

5. Conclusion

Une autre demande émerge de la synthèse faite des travaux et échanges menés au cours de la journée : de la même façon que ce qui est prévu pour les mécanisations des feuillus, il faudrait une clé de détermination sur les méthodes d'exploitation dans les pentes et diffuser l'information en **reprenant l'animation d'un groupe « pente » entre professionnels**.

S. Corée remercie FCBA pour l'animation et la préparation de cette commission. Les premiers ateliers du début d'après-midi n'ont pas suffisamment laissé le temps à la discussion.

E. Cacot, qui quitte FCBA au 1^{er} septembre, remercie également les participants pour cette commission et celles précédentes. Les débats ont toujours été riches avec une bonne participation.

Il est envisagé que la prochaine commission professionnelle Approvisionnement ait lieu sur Bordeaux, la veille de FOREXPO, soit le 16 juin 2020.